


 **5,33**
SCORE DE CRIMINALITÉ

72^e sur 193 pays
24^e sur 54 pays africains
9^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

 **MARCHÉS CRIMINELS** **4,90**

TRAITE DES PERSONNES	6,00
TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	3,50
TRAFIC D'ARMES	4,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	5,00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	6,00
CRIMINALITÉ LIÉE AUX PRODUITS NON RENOUVELABLES	6,00
COMMERCE D'HÉROÏNE	3,00
COMMERCE DE COCAÏNE	5,00
COMMERCE DE CANNABIS	6,50
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	4,00

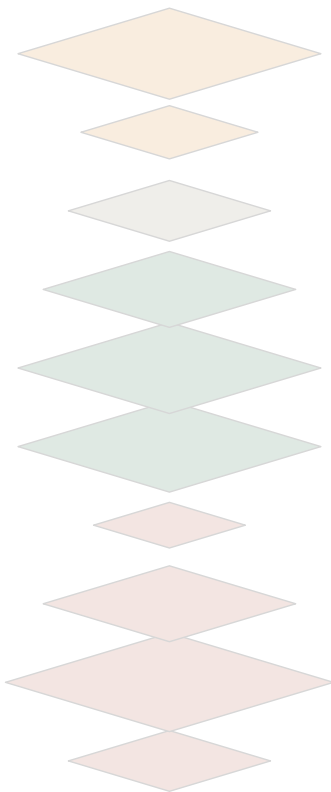
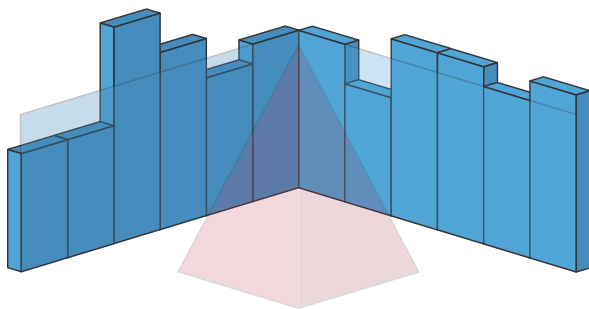
 **ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ** **5,75**

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	1,00
RÉSEAUX CRIMINELS	7,00
ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	7,50
ACTEURS ÉTRANGERS	7,50

 **4,00**
SCORE DE RÉSILIENCE

133^e sur 193 pays
25^e sur 54 pays africains
7^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

 **TOGO**



4,00
SCORE DE RÉSILIENCE

133^e sur 193 pays
25^e sur 54 pays africains
7^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3,00
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	3,00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	5,50
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	4,50
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	3,50
FORCES DE L'ORDRE	4,00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	4,00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	3,00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	4,50
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	4,50
PRÉVENTION	4,00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	4,50

5,33
SCORE DE CRIMINALITÉ

72^e sur 193 pays
24^e sur 54 pays africains
9^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

 MARCHÉS CRIMINELS	4,90
 ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ	5,75



CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Le Togo est un pays d'origine de victimes de la traite des personnes, ainsi qu'une zone de transit et, dans une moindre mesure, un pays d'accueil pour ces personnes. La traite est plus fréquente à l'intérieur du pays qu'à l'échelle transfrontalière et les enfants constituent la majorité des victimes. Les filles togolaises victimes de la traite à l'intérieur du pays finissent souvent par effectuer des travaux domestiques, vendre des produits sur les marchés ou être exploitées sexuellement. Bien que cela soit moins courant, les filles peuvent également être déplacées illégalement vers d'autres pays du continent où elles font l'objet des mêmes formes d'exploitation. Pour leur part, les garçons togolais victimes de la traite sont le plus souvent envoyés à l'étranger, essentiellement dans d'autres pays africains, pour y travailler dans les secteurs de l'agriculture et du bâtiment. Des enfants du Ghana et du Bénin auraient également été victimes de la traite et déplacés au Togo. Des rapports font état de la traite de femmes et de filles togolaises envoyées au Moyen-Orient à des fins de travail domestique et d'exploitation sexuelle. L'exploitation résulte principalement, et la plupart du temps, d'un besoin économique. Aussi, les activités ont-elles tendance à être ponctuelles et opportunistes sur ce marché.

Les troubles sociopolitiques au Togo et la montée du chômage ont conduit de nombreuses personnes, principalement des jeunes, à quitter le Togo de manière illégale, en quête d'une vie meilleure dans d'autres pays africains. Certains ont également gagné l'Europe, en suivant des itinéraires passant par le Burkina Faso, le Niger, le Mali, l'Algérie et la Libye. Les acteurs de la criminalité au Togo font office de premiers points de contact et d'intermédiaires pour le recrutement, ainsi que de facilitateurs de paiement lors du trajet et de liens entre les communautés et les passeurs à des étapes ultérieures de l'itinéraire.

COMMERCE

Bien que, selon les estimations, le nombre de vols à main armée soit en hausse au Togo, les armes n'y prolifèrent pas plus que dans d'autres pays de la région. À l'échelle internationale, cependant, les rapports citent souvent le Togo parmi les pays qui contribuent au commerce illégal d'armes. Dans le même ordre d'idées, de nombreux navires battant pavillon togolais participeraient au trafic international d'armes. Les troubles survenus dans le pays ces dernières années peuvent avoir eu pour effet de favoriser l'accumulation d'armes légères et de petit calibre.

ENVIRONNEMENT

La dernière décennie a vu une recrudescence de l'exploitation illégale de bois de rose en provenance du Togo sur les marchés chinois. C'est pourquoi le gouvernement a imposé un moratoire de 10 ans suspendant temporairement les autorisations d'abattre les espèces de bois de rose sur le territoire national togolais. Par ailleurs, des groupes criminels opérant dans les pays voisins du Togo coupent également du bois qu'ils exportent illégalement via le port de Lomé vers les pays d'Asie du Sud-Est. De plus, des cargaisons de bois transitant par le Togo ont été utilisées à des fins de camouflage pour exporter illégalement plusieurs tonnes d'ivoire et d'autres produits dérivés d'espèces sauvages.

Bien que le braconnage ne soit pas courant au Togo, où la population d'animaux sauvages est restreinte, le pays sert de zone de transit pour les produits illicites provenant d'espèces sauvages, tels que les écailles de pangolins et l'ivoire d'éléphants d'autres pays de la région, généralement destinés aux marchés asiatiques. En ce qui concerne les crimes liés aux produits non renouvelables, on relève des cas d'extraction illégale d'or. Toutefois, cette pratique n'est pas considérée comme notable dans la mesure où ce sont surtout des agriculteurs défavorisés qui se livrent à ces activités d'extraction minière illégales. Cependant, le Togo est un important centre de commerce d'or, car les taxes sur le métal précieux y sont très faibles. De plus, le pays est devenu une plaque tournante majeure de la contrebande d'or en provenance des pays voisins.

DROGUES

Parce qu'il abrite un port majeur, le Togo est devenu une plaque tournante du trafic de drogue, y compris d'héroïne, dans une certaine mesure. L'héroïne provient de pays comme le Pakistan et le Liban, mais aussi d'Amérique latine. L'héroïne étant une drogue de luxe consommée principalement par les touristes, les résidents expatriés ou les ressortissants fortunés, la majeure partie de cette substance qui entre dans le pays est réexportée vers les États-Unis ou l'Europe. Des ressortissants étrangers résidant au Togo facilitent souvent ce commerce et sont réputés avoir des liens étroits avec de hauts fonctionnaires de l'État. Le Togo est également une zone de transit pour la cocaïne, notamment dans le nord du pays. Comme pour l'héroïne, les autorités du pays sont soupçonnées d'être impliquées dans ce commerce.

Bien que le Togo soit essentiellement un lieu de transit pour le cannabis, la culture nationale de cette plante est en augmentation. De nombreux ressortissants nigériens sont actifs sur ce marché. De même, le Togo, et plus particulièrement le port de Lomé, est une plaque tournante pour le transit de drogues de synthèse. Il existe des preuves

que des groupes criminels nigériens et libanais sont impliqués dans l'exportation illégale de drogues de synthèse via le Togo vers les marchés de destination.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Au Togo, de nombreux réseaux criminels locaux font du commerce de stupéfiants et sont impliqués dans des trafics, dans la vente de produits de contrebande, notamment de produits dérivés d'espèces animales menacées (défenses d'éléphant) et dans le blanchiment d'argent. La plupart d'entre eux servent de transporteurs à des réseaux criminels et de contrebande basés dans les pays voisins ou à l'étranger. On présume que ces réseaux ont des liens étroits avec les autorités gouvernementales. La corruption prend de

nombreuses formes et est souvent ancrée dans les pratiques des secteurs public et privé au Togo, ce qui constitue un problème majeur pour la croissance économique du pays. De plus, le même régime étant au pouvoir depuis plus de 50 ans, la corruption est profondément enracinée dans les secteurs relevant de l'État, et des acteurs intégrés à l'État sont impliqués dans le commerce de drogue et le blanchiment d'argent.

De nombreux acteurs étrangers opèrent dans le cadre de réseaux criminels au Togo. De plus, la plupart des réseaux de drogue du pays sont liés à des acteurs de la criminalité d'Amérique latine, du Liban et du Nigéria. Certains de ces ressortissants étrangers sont résidents du pays et font le lien entre le réseau au Togo et les marchés à l'étranger. Actuellement, il n'existe aucune preuve de la présence d'acteurs de la criminalité de type mafieux au Togo.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Si le gouvernement s'est engagé oralement à lutter contre la corruption et a établi un nouveau cadre juridique et institutionnel, l'efficacité et la sincérité de ces mesures restent encore à prouver. La culture de l'impunité au Togo encourage les crimes politiques et la corruption, qui pèsent lourdement sur l'économie et l'État. Le gouvernement a lancé certaines initiatives afin d'accroître la transparence et la responsabilité ainsi que les niveaux généraux de coopération avec la société civile. Cependant, ces initiatives sont encore trop récentes pour être correctement évaluées.

Au niveau international, le Togo coopère étroitement avec les organisations internationales et les gouvernements étrangers concernés dans le cadre de plusieurs programmes parrainés afin de lutter efficacement contre le crime organisé. Le Togo a également ratifié un certain nombre d'instruments internationaux relatifs à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Néanmoins, certains acteurs étatiques sont soupçonnés d'avoir des liens avec des réseaux de trafiquants, ce qui remet en question la mesure dans laquelle ces instruments sont mis en œuvre. Au niveau national, le pays dispose du cadre juridique nécessaire pour lutter contre le crime organisé et la corruption. Cependant, malgré la mise en place de deux stratégies visant à lutter contre le crime organisé, la volonté politique et l'application effective des lois existantes restent un défi majeur.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le Togo a amélioré ses structures juridiques et institutionnelles pour lutter contre le crime organisé, mais le pays n'applique pas les lois existantes et l'intégrité des autorités judiciaires et des forces de l'ordre, qui sont souvent corrompues ou influencées par l'exécutif, est remise en question. De plus, une grande partie de la population carcérale togolaise est en détention provisoire, ce qui semble révélateur de la lenteur du traitement des affaires pénales par le système judiciaire. Le Togo ne dispose pas d'unités répressives spécialisées, spécifiquement dédiées à la lutte contre le crime organisé. En matière d'intégrité territoriale, la violence et l'insécurité au Togo se limitent aux frontières du pays. Dans le même temps, ces frontières sont très poreuses. Cependant, des efforts sont entrepris pour les renforcer par le biais de nouvelles stratégies (nouveaux organismes, cadres juridiques et formations, entre autres), avec l'appui de partenaires nationaux et internationaux.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Comme dans d'autres pays de la région, la politique fiscale du Togo est parfois ambiguë, confuse et arbitraire. Le pays présente également des lacunes en ce qui concerne la promotion d'un environnement propice à des pratiques commerciales saines et à la croissance économique. Le gouvernement a cependant intensifié ses efforts pour améliorer la transparence et stimuler la compétitivité économique. Le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne et d'autres grands donateurs continuent pour leur part

d'encourager les réformes. Parallèlement, le Togo dispose de tous les cadres juridiques de base et nécessaires, et des structures institutionnelles liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont été créées. Leur application reste cependant un défi de taille.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Le gouvernement togolais est défaillant lorsqu'il s'agit de lutter contre la traite des personnes, mais des efforts ont été entrepris pour résoudre le problème, avec par exemple le déploiement de plusieurs inspecteurs du travail sur le terrain. De plus, un numéro vert a été créé pour permettre aux victimes de contacter une unité d'urgence qui offre des soins et un abri. De nombreuses ONG accompagnent également le gouvernement dans la prise en charge des victimes de la traite et dans le démantèlement des réseaux criminels. En ce qui concerne la protection des témoins, très peu de progrès ont été accomplis dans la mesure où la plupart des signalements de témoins sont anonymes.

Depuis les années 1990, les relations entre les organisations issues de la société civile, l'État et les acteurs politiques sont teintées de méfiance et de suspicion. Les troubles sociopolitiques de 2017-2018 en témoignent également. Le Togo bénéficie d'un ensemble de médias actifs. Il ne compte cependant toujours pas de service d'information public alimenté par les médias nationaux. De plus, la liberté de la presse est étroitement liée à l'environnement politique du pays, et les journalistes ont tendance à s'abstenir d'apporter un éclairage négatif sur l'action du gouvernement et de l'armée, en particulier en période électorale.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.